

Laurent Echeverría
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Pau

**FONDS DE DOTATION ESTIA
ESTIA
Technopole Izarbel
64210 BIDART**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

16 rue Maryse Bastié, Parc d'Activités de Maignon
64600 Anglet
Tél. : 05.59.42.44.88 Fax : 05.59.42.27.71
l.echeverria@cleea.fr

Laurent Echeverría
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Pau

Au Conseil d'Administration de l'Association FONDS DE DOTATION ESTIA

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Conseil d'Administration, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'Association FONDS DE DOTATION ESTIA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{ER} Janvier 2020 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

16 rue Maryse Bastié, Parc d'Activités de Maignon
64600 Anglet
Tél. : 05.59.42.44.88 Fax : 05.59.42.27.71
l.echeverria@cleea.fr

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes .

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

12

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Anglet,
En trois exemplaires
Le 24 Mars 2021
L. ECHEVERRIA
Commissaire aux Comptes



BILAN ACTIF

ACTIF		EXERCICE CLOS LE 31/12/2020		EXERCICE N-1	
	ACTIF BRUT	A DEDUIRE	TOTAUX	TOTAUX	
ACTIF IMMOBILISE					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
FRAIS D'ETABLISSEMENT					
FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT					
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, MARQUES, .					
FONDS COMMERCIAL (1)					
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
AVANCES ET ACOMPTES					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
TERRAINS					
CONSTRUCTIONS					
INST. TECHNIQUES, MAT. & OUT. INDUSTRIELS					
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS					
AVANCES ET ACOMPTES S/IMMO. EN COURS					
IMMOBILISATIONS MISES EN CONCESSION					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
TERRAINS					
CONSTRUCTIONS					
INST. TECHNIQUES, MAT & OUT. INDUSTRIELS					
AUTRES IMMOBILISATIONS CONCEDEES					
IMMOBILISATIONS CONCEDEES EN COURS					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
PARTICIPATIONS	100,00		100,00	100,00	
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPAT.					
AUTRES TITRES IMMOBILISES					
PRETS					
PRETS-AVANCES INTER-SERVICES ACCORDES					
AUTRES CREANCES IMMOBILISEES					
TOTAL	100,00		100,00	100,00	
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS ET EN COURS					
CREANCES (3)					
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES					
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	19.930,00		19.930,00	23.550,00	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
ACTIONS PROPRES					
AUTRES TITRES					
DISPONIBILITES	131.375,52		131.375,52	224.468,52	
COMPTES DE REGULARISAT.					
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)					
TOTAL	151.305,52		151.305,52	248.018,52	
CHARGES A REPARTIR S/PLUSIEURS EXERCICES					
PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS					
ECART DE CONVERSION ACTIF					
TOTAL DE L'ACTIF	151.405,52		151.405,52	248.118,52	
(1) DONT DROIT AU BAIL					
(2) DONT A MOINS D'UN AN					
(3) DONT A PLUS D'UN AN					



BILAN PASSIF

	AU 31/12/2020	EXERCICE N-1
PASSIF AVANT REPARTITION		
CAPITAUX PROPRES		
APPORTS	151.405,52	218.118,52
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT		
ECARTS DE REEVALUATION		
RESERVES :		
RESERVE LEGALE		
RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES		
RESERVES REGLEMENTEES		
AUTRES RESERVES		
REPORT A NOUVEAU		
RESULTAT DE L'EXERCICE (BENEFICE-PERTE)		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS REGLEMENTEES		
TOTAL	151.405,52	218.118,52
AUTRES FONDS PROPRES		
DROITS DU CONCEDANT		
TOTAL		
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES		
PROVISIONS POUR RISQUES		
PROVISIONS POUR CHARGES		
TOTAL		
DETTES (1)		
EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES		
EMPRUNTS OBLIGATAIRES		
EMPRUNTS & DETTES AUPRES ETS CREDIT (2)		
EMPRUNTS & DETTES FINANCIERES DIVERS		
PRETS ET AVANCES INTER-SERVICES RECUS		
AVANCES & ACOMPTES RECUS S/COMMANDES		
DETTES FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES		
DETTES FISCALES & SOCIALES		
DETTES S/ IMMOBILISAT. & CPTEES RATTACHES		
AUTRES DETTES		30.000,00
COMPTES DE REGULARISATION (1)		
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		
TOTAL		30.000,00
ECARTS DE CONVERSION PASSIF		
TOTAL DU PASSIF	151.405,52	248.118,52
(1) DONT A PLUS D'UN AN		
DONT A MOINS D'UN AN		
(2) DONT CONCOURS BANCAIRES COURANTS		

1E

COMPTES DE RESULTAT

	EXERCICE	AU 31/12/2020	EXERCICE N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :			
VENTES DE MARCHANDISES	*	*	*
PRODUCTION VENDUE	*	*	*
REDEVANCES POUR CONCESSIONS, BREVETS, ...	*	*	*
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	*	*	*
PRODUCTION STOCKEE	*	*	*
PRODUCTION IMMOBILISEE	*	*	*
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	*	*	*
REPRISES S/PROVISIONS, TRANSFERTS CHARGES	*	*	*
AUTRES PRODUITS	*	174.493,00	91.221,05
Q.P. DE DOTATIONS CONSOMPTIBLES VIRÉES AU COMPTE D	174.493,00	*	91.221,05
TOTAL	*	174.493,00	91.221,05
CHARGES D'EXPLOITATION (2) :			
ACHATS STOCKES DE MARCHANDISES	*	*	*
VARIATION DE STOCK	*	*	*
ACHATS NON STOCKES MATIERES, FOURNITURES	*	*	*
VARIATION DE STOCK	*	*	*
AUTRES ACHATS & CHARGES EXTERNES	*	993,00	1.871,05
LOCATIONS IMMOBILIERES	*	*	294,00
HONORAIRES	960,00	*	960,00
RECEPTIONS	*	*	608,85
FRAIS BANCAIRES	33,00	*	8,20
IMPOTS, TAXES & VERSEMENTS ASSIMILES	*	*	*
SALAIRES ET TRAITEMENTS	*	*	*
CHARGES SOCIALES	*	*	*
DOTATIONS AUX AMORT. & AUX PROVISIONS	*	*	*
SUR IMMO. : DOTAT. AUX AMORTISSEMENTS	*	*	*
SUR IMMO. : DOTATIONS AUX PROVISIONS	*	*	*

COMPTES DE RESULTAT

	EXERCICE	AU 31/12/2020	EXERCICE N-1
SUR ACTIF CIRCULANT: DOT.AUX PROVIS.			
POUR RISQUES & CHARGES: DOT.AUX PROV.			
AUTRES CHARGES		173.500,00	89.350,00
AUTRES CONTRIBUTIONS	173.500,00		89.350,00
TOTAL		174.493,00	91.221,05
RESULTAT D'EXPLOITATION			
PRODUITS FINANCIERS :			
DE PARTICIPATIONS (3)			
D'AUTRES VAL.MOBIL.& CREANCES IMMOBIL.			
AUTRES INTERETS & PRODUITS ASSIMILES			
REPRISES S/PROVISIONS & TRANSF.DE CHARGE			
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE			
PRODUITS NETS S/CESSIONS DE VAL.MOB.PLAC			
TOTAL			
CHARGES FINANCIERES :			
DOTATIONS AUX AMORT. & AUX PROVISIONS			
INTERETS & CHARGES ASSIMILEES (4)			
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGES			
CHARGES NETTES S/CESSIONS DE VAL.MOB.PL.			
TOTAL			
RESULTAT FINANCIER			
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			

IE

COMPTES DE RESULTAT (SUITE)

	EXERCICE	AU 31/12/2020	EXERCICE N-1
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	*	*	*
PRODUITS EXCEPTIONNELS :	*	*	*
SUR OPERATIONS DE GESTION	*	*	*
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	*	*	*
REPRISES S/PROVISIONS & TRANSF. DE CHARGE	*	*	*
TOTAL	*	*	*
CHARGES EXCEPTIONNELLES :	*	*	*
SUR OPERATIONS DE GESTION	*	*	*
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	*	*	*
DOTATIONS AUX AMORT. & AUX PROVISIONS	*	*	*
TOTAL	*	*	*
RESULTAT EXCEPTIONNEL	*	*	*
PARTICIPATION DES SALARIES	*	*	*
IMPOTS SUR LES BENEFICES	*	*	*
TOTAL DES PRODUITS	*	174.493,00 *	91.221,05 *
TOTAL DES CHARGES	*	174.493,00 - *	91.221,05 - *
BENEFICE OU PERTE	*	*	*
Y COMPRIS :	*	*	*
- REDEVANCES DE CREDIT-BAIL MOBILIER	*	*	*
- REDEVANCES DE CREDIT-BAIL IMMOBILIER	*	*	*
(1) DT PRODUITS AFFERENTS A DES EX. ANT.	*	*	*
(2) DT CHARGES AFFERENTES A DES EX. ANT.	*	*	*
(3) DT PRODUITS CONCERNANT LES STE LIEES	*	*	*
(4) DT INTERETS CONCERNANT LES STE LIEES	*	*	*

FONDS DE DOTATION ESTIA

Exercice 2020

ANNEXE COMPTABLE

1° INFORMATIONS JOINTES A LA LIASSE FISCALE

a/ Dérogation aux prescriptions comptables

L'ensemble des documents faisant l'objet de la présente déclaration ne présente pas de dérogation à l'application des prescriptions comptables.

b/ Modification des méthodes d'évaluation et de présentation

Les modes et méthodes d'évaluation sont identiques à ceux pratiqués sur les exercices précédents et les comptes de l'exercice 2020, rapprochés de ceux de 2019 et tels qu'ils sont présentés, n'appellent pas d'observations particulières.

c/ Note relative au bilan (sans objet)

	<u>Amortissements</u>	<u>Durée</u>
- Immobilisations incorporelles		
* frais de recherche et de développement	linéaire	1 an
* logiciels informatiques	linéaire	2 à 4 ans
- Immobilisations corporelles		
* matériel informatique	linéaire	2 à 5 ans
* mobilier	linéaire	5 à 10 ans

La méthode prospective de découpage par composants a été retenue pour les immobilisations à valeur significative et plus précisément pour les constructions.

En l'absence d'immobilisations entrant dans ces critères, il n'y a pas eu sur l'année 2020 de découpage par composant.

En conséquence, le Fonds de dotation ESTIA a maintenu le calcul des amortissements sur la durée d'usage. Il n'existe cependant pas d'actif immobilisé.

2° AUTRES INFORMATIONS

a/ Autres informations relatives au bilan

1 – Produits à recevoir (inclus dans 2050 BZ)	19 930
* Diverses subventions d'exploitation à recevoir	0
* Versement GBA ZABALA Décembre à recevoir	15 000
* Versements Plateforme I-Raser Décembre restant à recevoir	4 930

IE

2 – Charges à payer (incluses dans 2051 EA)	0
3 – Charges constatées d'avance (ligne CH 2050)	0
4 – Produits constatés d'avance (ligne EB 2051)	0

b/ Liste des filiales et participations

Le Fonds de Dotation ESTIA n'est pas concerné par cette disposition.

RESSOURCES FONDS DE DOTATION ESTIA ANNEE 2020

Donateur	Ville	Type de versement	Montant	Date	Destinataire
Roland DE LA BROUSSE		Don plateforme	12 000,00 €	17/01/2020	DPBGE
Antoine ARBIDE (KHEOPS)		Don plateforme	3 000,00 €	21/01/2020	DPBGE
Echange Pays Basque	940 CHEMIN DOREA 34230 BIDART	Chèque	1 000,00 €	01/02/2021	ESTIA
Stéphanie VINCENT		Don plateforme	150,00 €	18/03/2020	DPBGE
Jean CRESPON		Don plateforme	200,00 €	29/03/2020	DPBGE
Claude CARNIEL		Don plateforme	1 000,00 €	31/03/2020	DPBGE
Roger COURTOIS		Don plateforme	3 000,00 €	11/05/2020	ESTIA
Christian SABAROTS		Don plateforme	500,00 €	26/06/2020	DPBGE
Jean-Pierre TELLERIA	4 RUE DE LA REPUBLIQUE 64500 SAINT JEAN DE LUZ	Chèque	6 000,00 €	29/06/2020	DPBGE
Agence Hoberena	13 AVENUE JAUREGUI/BERRY 64500 SAINT JEAN DE LUZ	Chèque	1 500,00 €	20/07/2020	DPBGE
Evelyne LANGLET URIAN	4 PLACE DES BASQUES 64500 SAINT JEAN DE LUZ	Chèque	1 500,00 €	20/07/2020	DPBGE
Anna MILLET	17 chemin de COUDREE 1229 COLOGNY SUISSE	Virement	6 000,00 €	29/07/2020	DPBGE
Jean-Bernard LARTIGUE		Don plateforme	3 000,00 €	23/09/2020	DPBGE
Romain CLASS		Don plateforme	1 000,00 €	16/10/2020	DPBGE
Olivier BAZIL	8 RUE DE L'ALBONI 75016 PARIS	Virement	6 000,00 €	20/11/2020	DPBGE
Jean-Bernard LARTIGUE		Don plateforme	600,00 €	03/12/2020	ESTIA
Frédéric DUCHESNE		Don plateforme	2 000,00 €	05/12/2020	ESTIA
Paul LUMINET		Don plateforme	55,00 €	10/12/2020	ESTIA
Bernard DUFAU		Don plateforme	900,00 €	13/12/2020	ESTIA
Michel DUVAL		Don plateforme	1 000,00 €	16/12/2020	ESTIA
Caisse d'Epargne	1 PAVIS CONTI MALTESE 33076 BORDEAUX CEDEX	Virement	15 000,00 €	17/12/2020	ESTIA
Jean-Pierre FORESTIER		Don plateforme	120,00 €	18/12/2020	ESTIA
Absyskey	41 BIS RUE DUPRETTI THOUARS 49000 ANGERS	Virement	15 000,00 €	23/12/2020	ESTIA
Ludovic NIKOLAOU		Don plateforme	55,00 €	23/12/2020	ESTIA
Jérôme LABADIE		Don plateforme	200,00 €	23/12/2020	ESTIA
Jacques GARAIALDE	ROUTE DE MEDRAN 73 11916 VERBER SUISSE	Virement	12 000,00 €	29/12/2020	ESTIA
GBA ZABALA CONSEIL	35 RUE D'ARTOIS 75008 PARIS	Virement	15 000,00 €	17/12/2020	ESTIA
TOTAL GENERAL RESSOURCES			207 700,00 €		

EMPLOIS FONDS DE DOTATION ESTIA ANNEE 2020

Nom	Nom	Ville	Montant	Date	Part
Association DPBGE		Paris	53 500,00 €	09/03/2020	Contribution
FEESC ESTIA		Bidart	120 000,00 €	20/01/2020	Contribution
Divers Tiers			993,00 €	2 019	Diverses factures
TOTAL GENERAL EMPLOIS			274 493,00 €		
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT DU FONDS DE DOTATION ESTIA ANNEE 2020			66 713,00 €		

IE